



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



CLÉS POUR AGIR

CARNET D'INSPIRATION

Pour des territoires plus inclusifs

**Leviers de la planification urbaine
et de l'aménagement durables**

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique : Sarah MARQUET, Pôle Aménagement des Villes et des Territoires, Direction Adaptation, Aménagement et Trajectoires bas carbone (ADEME)

Rédacteur-ice-s : Groupement ARP-Astrance (Anne-Claire BARBERI, Renaud DERRIEN, Gabrielle MAGNIN) et Anne LABROUILLE ARCHITECTE URBANISTE (Lucile BIARROTTE et Anne LABROUILLE), Sarah MARQUET (ADEME)

Contribution et relecture :

ADEME : Robert BELLINI, José CAIRE, Maïté DRION, Jean-Paul GEORGES, Daniela HOUPILLART, Didier MARGOT, Solène MARRY, Clara MARTEL, Natacha MONNET, Johan RANSQUIN, Anaïs ROCCI, Daniela SANNA, Denis TAPPERO

Expert-e-s : Gwenaëlle D'ABOVILLE (Ville ouverte), Héléne CHARREIRE (Université Paris Est), Sybil COSNARD (City Linked), Enzo DAUPHINOT (ANRU), Valérie DUFOUR (Petits Frères des Pauvres), Antoine FLEURY (CNRS), Héléne GROS (ANRU), François KELLERHALS HOSSO (MTES-DHUP), Camille LEFEBVRE (ANRU), Bertrand MASSON (Métropole Rouen Normandie), François MÉNARD (PUCA), Nicolas NOTIN (ARS Ile de France), Jean-Marie QUÉMÈNER (MTES-DHUP), Marion SALMON (Communauté de communes Plaines et Monts de France), François VALEGEAS (Université de Montpellier)

Territoires : Bordeaux (Nicole CONCORDET, architecte), Cannes Pays de Lérins (Laurent CHEVALIER, directeur de l'aménagement du territoire), Dax (Bruit du Frigo), Gennevilliers (Dominique DAVID, directrice du développement urbain et Anne-Laure PEREZ-VALENTIN, première adjointe au maire ; Corinne LUXEMBOURG, ENSA Paris-La Villette), Grande-Synthe (Arnaud HOUËL, Directeur du pôle aménagement et développement), Kingersheim (Emmanuelle MADIGNIER, responsable du service écologie urbaine et Jean-Michel RIMBERT, maire), Langouët (Daniel CUEFF, maire), Métropole de Lyon (Camille DAUDET, chargée de mission Carré de Soie et Isabelle SAMARANCH, directrice du projet Carré de Soie), Lyon la Duchère (Christophe MÉRIGOT, directeur adjoint de la mission Duchère), Nanterre (Deborah de CECCO-MARCORELLES, cheffe de projet urbain et social ; Emmanuelle PIERRE-MARIE, chargée d'études à l'APUR), Puy-Saint-André (Estelle ARNAUD, première adjointe, Marie BARNIER, service urbanisme et Pierre LEROY, maire), Rennes (Maxime LE TRIONNAIRE, a) LTA), Saint-Chamond (Côme MOLIN, chargé de mission à Saint-Etienne Métropole et Joseph PERRETON, Directeur général CAP Métropole), Stains (Violette ARNOULET, chargée de mission et Laila MELAZ, chargée de mission innovation sociale), et Villiers-le-Bel (Léa DELMAS, responsable de la mission de renouvellement urbain)

Création graphique : Anne LABROUILLE et Julie ROCHER

Brochure réf. 011100

ISBN print : 979-10-297-1531-0 - Juin 2020 - 200 exemplaires

ISBN web : 979-10-297-1532-7 - Juin 2020

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, juin 2020

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à

INTRODUCTION

Ce carnet propose des pistes de réflexion et d'action pour des villes et territoires inclusifs.

Ces pistes sont fondées sur des travaux menés par l'ADEME visant à objectiver la notion de territoire inclusif et à construire une grille de lecture de ce que peut être un territoire inclusif en faveur de la transition écologique¹, par les leviers de l'urbanisme. Ce carnet s'appuie sur l'analyse de projets d'urbanisme, d'aménagement et de politiques locales dans des territoires urbains et ruraux en France métropolitaine, indiqués sur la carte ci-dessous.

Certains projets visent notamment la cohésion sociale et la lutte contre les inégalités (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et Programme d'Investissements d'Avenir « Ville Durable et Solidaire » et « Territoires d'innovation » (ANRU+) dont l'ANRU est opérateur). D'autres s'inscrivent dans des démarches de transition écologique et énergétique (label EcoQuartier, label Cit'ergie). Quelques projets ne s'inscrivent dans aucune de ces démarches.

Ces projets ont été choisis parce qu'ils portent une ambition d'inclusion traduite par des choix d'urbanisme et d'aménagement et des politiques locales opportuns.

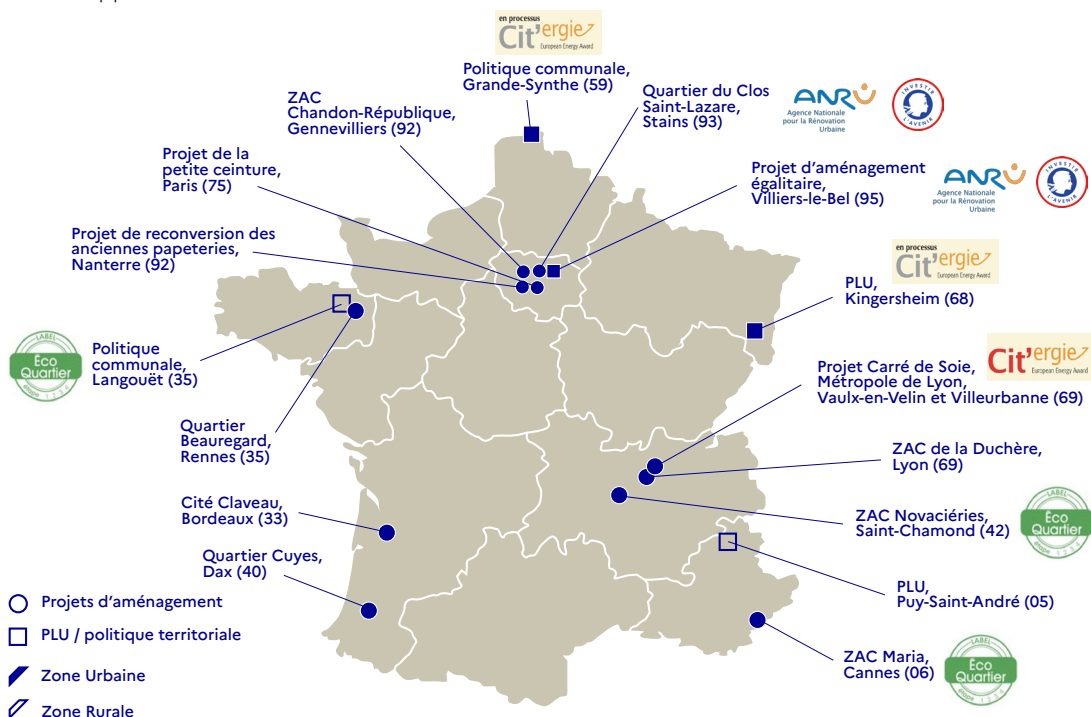
Ce carnet donne des clés pour comprendre et s'inspirer :

◆ comprendre :

la première partie présente des éléments de définition sur la base d'un état de l'art analytique, afin de proposer une vision partagée de ce que peut être un territoire inclusif. Cette partie vise aussi à mettre en évidence l'intérêt d'associer les enjeux d'inclusion et de transition écologique dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement ;

◆ s'inspirer :

la deuxième partie s'articule en **3 volets** conçus pour donner une grille de lecture de ce que peut être un territoire inclusif en faveur de la transition écologique : la conduite de projet, la conception des espaces de vie et le développement de dynamiques économiques locales. Ces trois volets sont déclinés en **10 leviers** d'action illustrés par l'analyse de **16 projets**.



¹ ADEME, ARP-Astrance & Anne Labroille Architecte, Barberi, A.-C., Biarrotte, L., Derrien, R., Labroille, A., Magnin, G., Marquet, S. (2019). Pour des territoires durables et incluant : Leviers de la planification urbaine et de l'aménagement opérationnel. www.ademe.fr/territoires-durables-incluant

Orientations générales

Afin de conjuguer les enjeux de transition écologique et de solidarité des villes et des territoires, les politiques publiques, tant au niveau international qu'en France, intègrent de plus en plus des objectifs d'inclusion. En 2015, l'Organisation des Nations-Unies s'est engagée à mettre en œuvre l'Agenda 2030, qui définit 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif n°11¹ vise à réhabiliter et à planifier tout établissement humain de manière à offrir à tou-te-s des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, aux transports, espaces publics et verts, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

Pour atteindre ces ODD, la France a bâti une Feuille de route pour l'Agenda 2030, qui place au cœur des engagements la quête de justice sociale et l'ambition écologique.

En 2020, la nouvelle Feuille de route Ville durable, portée par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Ministère de la Transition écologique et solidaire, a pour ambition d'accompagner les territoires vers la sobriété, la résilience et l'inclusion.

Si le rôle joué par les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement pour répondre aux enjeux environnementaux a été renforcé depuis le Grenelle de l'Environnement et avec la Loi de Transition Écologique pour la Croissance Verte, l'approche inclusive, pourtant inhérente au développement durable, est plus récente. La nécessité de cette approche est accrue face aux crises sanitaires et climatiques et à leurs conséquences sur l'économie, l'accès aux ressources et aux services et sur les conditions de vie. L'ampleur des conséquences est déterminée par la vulnérabilité des territoires et des personnes exposés. Cette vulnérabilité résulte de facteurs physiques, environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires. Autant de différences et d'inégalités qui nécessitent d'être traitées dans une approche solidaire, inclusive, afin de renforcer la résilience des territoires, leur capacité à s'adapter aux changements. Un territoire résilient est nécessairement inclusif.

De nombreux territoires s'efforcent déjà d'intégrer des enjeux d'inclusion en reliant justice sociale et environnementale, comme l'illustrent les retours d'expériences présentés dans ce carnet d'inspiration.

Mise en œuvre dans la planification et l'aménagement urbains

L'urgence climatique et les crises sanitaires posent des défis majeurs en termes d'inclusion et les pratiques d'aménagement, comme les politiques locales et les usages de l'espace public et privé, doivent évoluer pour s'y adapter.

Dans les documents d'urbanisme, les projets d'aménagement et les politiques urbaines, l'inclusion est une démarche visant à limiter les exclusions sociales.

Elle implique et fait participer l'ensemble des populations à un projet de territoire, quels que soient le milieu socio-économique, le genre, l'âge, l'origine et les capacités physiques ou cognitives de chacun-e.

L'inclusion est une réponse au risque de discriminations liées à l'hétérogénéité sociale, au-delà de la notion d'intégration, souvent liée à l'immigration, et de la notion d'insertion, rattachée principalement au domaine de l'emploi.

Pour des territoires inclusifs

Dans ce carnet d'inspiration, **un territoire inclusif est un territoire qui répond à la fois aux enjeux de la transition écologique et qui est conçu par et pour tou-te-s, dans un processus d'amélioration continue, afin de créer des cadres de vie de qualité, favorisant le lien social et permettant à chacun-e d'y trouver sa place, de répondre à ses besoins et d'augmenter son autonomie.**

Le terme « inclusif » est employé ici car il est utilisé dans les politiques urbaines. Il peut néanmoins être entendu dans le sens d'« incluant » : il s'agit de mettre en exergue la lutte contre ce qui est excluant, dans un processus d'amélioration continue, plutôt que de qualifier un résultat final².

« Il faut créer l'adhésion et assurer la solidarité dans un contexte de bouleversements écologiques »

« Construire une ville incluyente revient à tout faire pour que les habitant-e-s s'y sentent bien »

CE QUE L'INCLUSION PEUT ÉVOQUER

« Grâce à la démarche participative l'ensemble des habitant-e-s se sont impliqué-e-s dans les projets de la commune »

¹ Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

² Frébault, J., Badaroux, J., Ménard, F., et d'Abouville, G. (2018). Aménager sans exclure, faire la ville incluyente. Le Moniteur.

Dans les politiques urbaines, l'**inclusion** - pour lutter contre les inégalités - et la **transition écologique** - qui vise la préservation des ressources et l'évolution des modes de vie, de production et de consommation - sont étroitement liés. Les enjeux peuvent être convergents ou en contradiction.

Renforcer les convergences

Les enjeux convergent naturellement sur plusieurs points, tels que :

- la production d'un cadre de vie plus sain, pour protéger la population et l'environnement et promouvoir des modes de vie favorables à la santé (réduction des pollutions, choix des matériaux, soutien à la mobilité active, etc.) ;
- la lutte contre la précarité énergétique qui permet de réduire les consommations, tout en améliorant le confort des habitant·e·s (isolation thermique, etc.) ;
- le soutien à des mécanismes d'économie sociale et solidaire, qui favorise les initiatives locales et les circuits de récupération (achats de proximité, réemploi de produits, etc.) ;
- la prise en compte des pratiques des habitants, des usages des lieux et de leur évolution permet de pérenniser les aménagements. L'expertise technique doit s'accompagner d'une bonne compréhension des usages et d'une acculturation progressive des usagers aux ambitions écologiques et environnementales.

Éviter les contradictions

Des contradictions peuvent émerger entre inclusion et transition écologique sans un diagnostic et une réflexion multi-critères. Par exemple :

- l'éclairage nocturne pour lutter contre le sentiment d'insécurité peut aller à l'encontre de la diminution de la pollution lumineuse pour la faune et de la sobriété énergétique ;
- des revêtements perméables pour limiter le ruissellement des eaux pluviales peuvent rendre plus difficiles les déplacements des personnes à mobilité réduite.

Une approche transversale

Une **approche transversale des enjeux de sobriété, de résilience et d'inclusion** est nécessaire afin de répondre à la fois aux besoins de tou·te·s et aux objectifs de la transition écologique.

La transition écologique doit aussi veiller à lutter contre les inégalités, à protéger les plus vulnérables et à mettre en œuvre de nouveaux modèles économiques dans un objectif de résilience face aux changements climatiques.

La satisfaction des besoins de tou·te·s et la lutte contre les inégalités sont indispensables pour favoriser l'implication de la population en faveur de cette transition écologique¹.

QUELQUES DIFFÉRENCES OU INÉGALITÉS CONSTATÉES

CE QU'UNE APPROCHE CONJOINTE DES ENJEUX DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET D'INCLUSION PEUT APPORTER

Insécurité des femmes dans l'espace public

76% des Françaises ont été suivies au moins une fois dans la rue.

Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, 2018

Produire des espaces de vie accueillants et apporter un sentiment de sécurité pour tou·te·s grâce à des aménagements de qualité.

Mal-logement

Près de 15 millions de personnes sont concernées par la crise du logement, qu'elles soient mal logées ou fragilisées par rapport au logement (surpeuplement, impayés de loyers, copropriétés en difficulté, précarité énergétique...).

Fondation Abbé Pierre - Rapport Mal logement, 2019

Offrir des logements décents pour tous, abordables, énergétiquement performants, pour limiter les charges et éviter la précarité énergétique.

Viellissement de la population

Près d'un·e Français·e sur trois aura plus de 65 ans en 2030.

INSEE, 2018

Créer des espaces évolutifs qui peuvent s'adapter à l'évolution des usages et à la diversité de la population à moyen et à long terme.

Dépendance à la voiture

12% du budget mensuel des ménages français sont consacrés aux transports. 70% des Français·e·s vont travailler en voiture.

INSEE, 2018

Permettre des modes de déplacements abordables et alternatifs à la voiture, et connecter tout le territoire sans coupure urbaine.

¹Chancel, L. (2017). Insoutenables inégalités : pour une justice sociale et environnementale. Les Petits Matins.

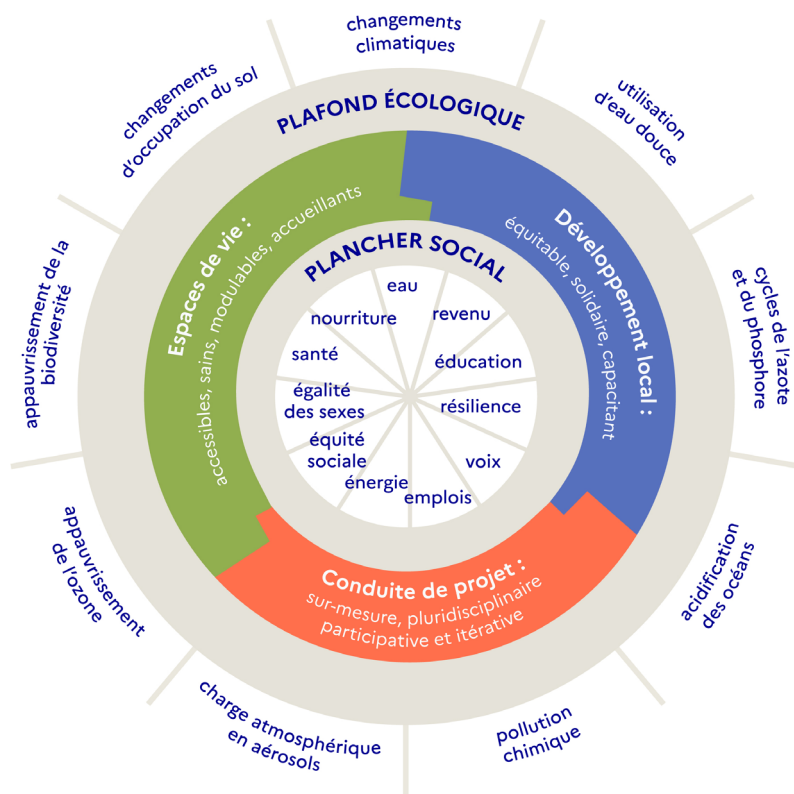
LA THÉORIE DU DONUT : UNE REPRÉSENTATION DE L'IMPORTANCE DE RELIER TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INCLUSION

La nécessité d'une prise en compte conjointe des enjeux de transition écologique et d'inclusion peut être représentée par le donut proposé par l'économiste Kate Raworth¹.

La limite extérieure représente le **plafond écologique**, au-delà duquel des dégradations environnementales s'opèrent, comme le changement climatique. La limite intérieure représente le **plancher social**, en-deçà duquel des privations humaines sont inévitables. Entre ces deux limites se situe le donut, **espace sûr et juste pour l'humanité**, où les besoins de tou-te-s sont satisfaits dans la limite des moyens de la planète.

On peut appliquer la théorie du donut à l'urbanisme et aux politiques urbaines. Pour respecter les limites écologiques et sociales, on dispose de trois volets proposés dans ce carnet pour caractériser les territoires engagés dans une démarche d'inclusion et de transition écologique :

- La conduite de projet
- La conception et l'animation des espaces de vie
- Le développement économique et partenarial local



Le donut de Kate Raworth appliqué à l'urbanisme et aux politiques urbaines

¹Raworth, K. (2018). La théorie du donut. Plon.

PROPOSITION D'APPROCHE POUR L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT : TROIS VOILETS INTERDÉPENDANTS

Pour définir des orientations et mettre en œuvre la transition écologique et l'inclusion, les territoires peuvent s'appuyer sur différents leviers de l'urbanisme et des politiques urbaines. On propose ici 10 leviers articulés en trois volets interdépendants.

Il faut aussi faire appel à des synergies locales et territoriales qui dépassent le cadre du projet, en tenant compte des contraintes, des opportunités et des mutualisations possibles.

Ces trois volets se déclinent en dix leviers thématiques présentés dans la partie *S'inspirer*.

Volet transversal d'ordre méthodologique.

Construire les projets en prenant en compte les spécificités et les ressources locales bâties, paysagères et humaines du territoire et associer la population et, au sein des équipes projet, une grande diversité d'acteurs et d'actrices à cette construction.

- ◆ héritage patrimonial et ressources
- ◆ pluridisciplinarité et maîtrise d'usage
- ◆ participation citoyenne et itération

Volet relatif à la mise en place de dynamiques économiques, solidaires et locales dans le cadre des projets urbains.

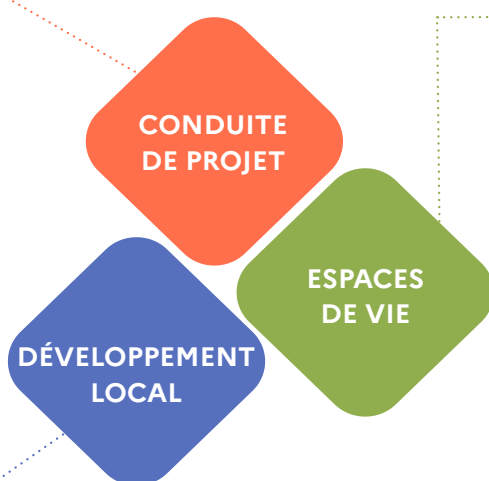
Permettre à l'ensemble de la population, y compris la plus vulnérable, d'être intégré et de bénéficier économiquement de la dynamique urbaine qui se met en œuvre dans son cadre de vie.

- ◆ développement partenarial local
- ◆ économie équitable et solidaire
- ◆ capacitation citoyenne

Volet relatif à la forme urbaine, à sa conception, son aménagement, à l'animation des espaces de vie et à l'usage de l'espace public.

Mettre en œuvre des espaces urbains de qualité, afin que chacun-e puisse bénéficier d'un cadre de vie adapté à ses besoins et dans lequel il-elle se sente bien et à sa place.

- ◆ accessibilité et mobilité
- ◆ environnement sain
- ◆ modularité
- ◆ espaces accueillants



LES DIX LEVIERS DE L'URBANISME, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES POLITIQUES URBAINES POUR DES TERRITOIRES INCLUSIFS

CONDUITE DE PROJET SUR-MESURE

Qui prend en compte l'histoire, les ressources et les spécificités du patrimoine culturel, naturel et bâti du territoire

CONDUITE DE PROJET PARTICIPATIVE ET ITÉRATIVE

Qui implique les usager-e-s et les habitant-e-s dans la conception de projets durables et adaptés à leurs besoins

CONDUITE DE PROJET PLURIDISCIPLINAIRE

Qui fait appel à des personnes aux profils variés et à des compétences environnementales et en sciences humaines et sociales

ESPACES DE VIE ACCESSIBLES

Qui favorisent l'accès à tout le territoire par un aménagement et une mobilité durables

ESPACES DE VIE SAINS

Qui offrent des aménagements bénéfiques pour l'environnement et pour le confort, la santé et le bien-être de l'ensemble des usager-e-s

ESPACES DE VIE MODULABLES

Qui permettent une adaptation à la diversité des usages et à leur évolution

ESPACES DE VIE ACCUEILLANTS

Qui favorisent un sentiment de sécurité et de bien-être des habitant-e-s grâce à des aménagements de qualité et à l'intégration de la nature

DÉVELOPPEMENT LOCAL ÉQUITABLE

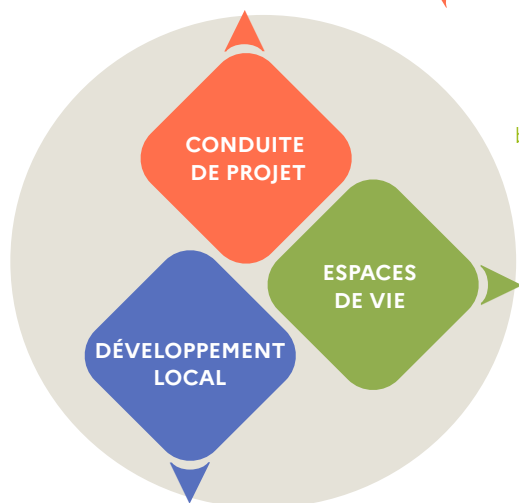
Qui offre aux habitant-e-s des équipements, des logements et des solutions de mobilité sobres, performants et abordables

DÉVELOPPEMENT LOCAL SOLIDAIRE

Qui offre des espaces pour accueillir des activités économiques contribuant à la transition écologique et porteuses de solidarité entre les habitant-e-s

DÉVELOPPEMENT LOCAL CAPACITANT

Qui offre aux habitant-e-s la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences répondant aux enjeux sociaux et environnementaux locaux



Ces dix leviers thématiques, définis par l'analyse de 16 projets, sont présentés dans la partie suivante S'inspirer. Chaque levier est défini à l'aune des enjeux de transition écologique, parmi lesquels la sobriété et la résilience, et des enjeux d'inclusion. Pour chaque levier sont proposés des exemples inspirants, puisés dans les territoires étudiés, et articulés autour de différentes phases des projets : politique générale, planification/programmation, diagnostic, co-construction, post-livraison.

Qui prend en compte l'histoire, les ressources et les spécificités du patrimoine culturel, naturel et bâti du territoire

Pour tisser le lien entre le territoire existant et le territoire en projet avec les habitant-e-s et valoriser leur histoire avec le lieu qui va se transformer.

Pour participer à la transmission des connaissances au sein de l'équipe projet.

Comment traduire l'identité du lieu et faciliter l'appropriation du territoire par les habitant-e-s ?

Une usine désaffectée qui devient le symbole du quartier

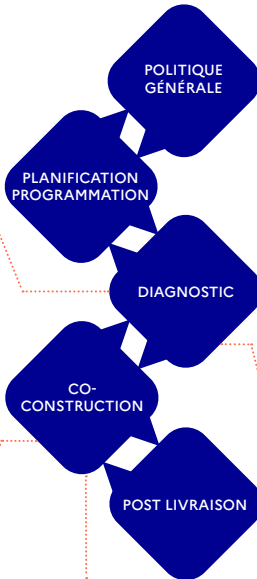
Métropole de Lyon (69)

Suite à la mobilisation des habitant-e-s pour la préservation du patrimoine industriel du site de l'usine TASE, en parallèle à la mobilisation de la direction des affaires culturelles de l'Etat, un travail a été mené par une sociologue sur la mémoire des lieux, partagé avec les acteur-ice-s du territoire. L'inscription aux monuments historiques de la façade de l'usine TASE a permis sa réhabilitation patrimoniale. L'esplanade TASE, espace public majeur créé au pied de l'usine, est ainsi devenue un symbole fort de vie et de liens entre nouveaux et anciens habitant-e-s.

Une démarche participative pour révéler le patrimoine historique

Saint-Chamond (42)

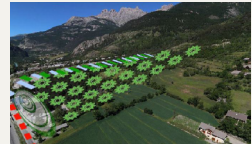
Le site Novaciéries porte en son nom l'héritage du lieu qu'il occupe : les aciéries. Les habitant-e-s ont participé à la démarche de valorisation de l'histoire du site. Ils ont participé au vote pour déterminer le nom du site et à l'analyse des éléments du patrimoine à réhabiliter et valoriser : mise en lumière, conservation des pylônes, des rails et du viaduc, création d'un parcours d'interprétation du patrimoine rénové.



Un PLU qui protège les continuités écologiques

Puy-Saint-André (05)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un secteur de la commune a été désigné à plusieurs reprises par les habitant-e-s comme exceptionnel, et nommé « sacré joli coin ». Ce secteur participe au réseau de continuités écologiques entre les différents réservoirs de biodiversité et toute construction y est interdite à l'exception de celles tolérées par le règlement du PLU.

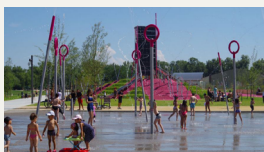


Le PADD du Puy-Saint-André. Crédit : Atelier Chado

Un nouveau parc intégrant des éléments du passé industriel

Kingersheim (68)

Le parc des Gravières est un espace de jeux et de détente ouvert à tou-te-s, qui s'inspire des éléments de son passé industriel dans sa forme, comme un mini terril qui fait office de toboggan.



Parc des Gravières. Crédit : l'Alsace en famille

Un inventaire du patrimoine construit avec les habitant-e-s

Puy-Saint-André (05)

En amont de l'élaboration du PLU, un diagnostic du patrimoine a été effectué par un travail sur le nom des lieux, soutenu par les personnes âgées. Les habitant-e-s ont souhaité mettre en place une banque de photos historiques de la commune, accompagnées de témoignages et de courriers. Ce type de démarche permet de perpétuer la mémoire des lieux tout en impliquant les riverain-e-s dans la conception de leur territoire.



Qui fait appel à des personnes aux profils variés et à des compétences environnementales et en sciences humaines et sociales

Pour diversifier les profils, regards et compétences dans l'équipe d'étude et de projet et élargir la vision technique à une vision sociale et environnementale.

Pour intégrer la maîtrise d'usage au cœur des projets d'aménagement et refléter au mieux les besoins de la population dans toute sa diversité.

Comment faire intervenir une diversité de personnes dans les équipes projets ?

Une recherche-action pour adapter les espaces publics aux usages des femmes

Gennevilliers (92)

L'association « Les Urbain-e-s », composée d'artistes, de chercheuses universitaires et d'habitant-e-s, a mené une recherche-action participative sur les pratiques genrées des espaces publics. Cette démarche - dessin de cartes, entretiens, déambulations de nuit, production de pièces de théâtre etc. - a permis d'établir un diagnostic sur les usages des espaces publics et des préconisations pour les améliorer et renforcer les dispositifs existants.



Marche exploratoire.
Crédit : Ville de Gennevilliers

Un appui des expertises d'usage locales

Métropole de Lyon (69)

Sur le projet de l'esplanade TASE et de l'Autre Soie, différents dispositifs sont imaginés pour élargir le public des réunions de concertation : des cahiers de recommandations transmis par les usager-e-s aux paysagistes au début du projet, des retours sur les propositions des concepteur-ice-s, des ateliers, des suivis de chantiers, des workshops avec des étudiant-e-s et des professionnel-le-s, des salons de rue pour recueillir les avis ainsi que d'autres temps créatifs et ludiques (dont un escape game), organisés à toutes les phases des projets.

Des compétences spécifiques exigées pour enrichir les projets

Paris (75)

Avec le réaménagement des 7 places dans l'appel à projet « Réinventons nos places », la Ville de Paris exigeait des collectifs pluridisciplinaires dans les équipes de maîtrise d'œuvre. Les compétences « spécialistes du genre de l'espace public » et « spécialiste de l'insertion sociale » étaient spécifiquement sollicitées auprès des architectes et paysagistes.

Un accompagnement spécialisé sur les questions égalitaires

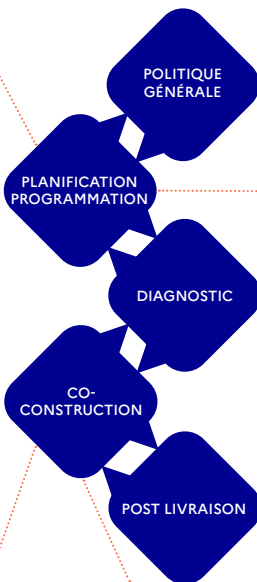
Villiers-le-Bel (95)

Soutenues par le Programme d'Investissements d'Avenir « Ville Durable et Solidaire », dont les financements sont complémentaires à ceux du NPNRU pour l'innovation dans les projets de renouvellement urbain, les expertes de l'association Genre et Ville ont été missionnées afin d'intégrer une approche égalitaire à toutes les étapes du projet de renouvellement urbain et auprès des équipes travaillant sur le projet, au sein des services de la Ville, des partenaires et de son urbaniste coordonnateur. Elles ont réalisé, avec les équipes de la Ville et l'architecte Sabri Bendimerad, les guides : Garantir l'égalité dans les logements et Garantir l'égalité dans les espaces publics¹. Ces guides donnent des méthodes et des outils pour traiter la question du genre dans le projet de renouvellement urbain et prendre en compte les pratiques des publics féminins dans le quartier.

Une compétence « participation » renforcée pour l'élaboration du PLU

Kingersheim (68)

La phase de concertation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU a été encadrée par un cabinet spécialisé en démocratie participative. Cette compétence participative était demandée dans l'appel d'offres.



¹Blache, C., Pascale L., Kling, E., Bendimérad, S. et Stavy, A. (2018). Garantir l'égalité dans les logements. Méthode et outils. ANRU+, Genre et Ville, Villiers-le-Bel.
Blache, C., Pascale L., Kling, E., et Bendimérad, S. (2018). Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics. Méthode et outils. ANRU+, Genre et Ville, Villiers-le-Bel.



Qui implique les usager-e-s et les habitant-e-s dans la conception de projets durables et adaptés à leurs besoins

Pour faire intervenir les usager-e-s tout au long du projet et faire évoluer le projet en conséquence pour construire des équipements et des services adaptés à leurs besoins.

Pour préfigurer les espaces communs et en imaginer les règles de partage et de gestion ainsi que les bonnes pratiques d'utilisation.

Comment intégrer tou-te-s les usager-e-s à la conception et à l'amélioration de leur cadre de vie ?

Un diagnostic « en marchant » pour identifier les besoins

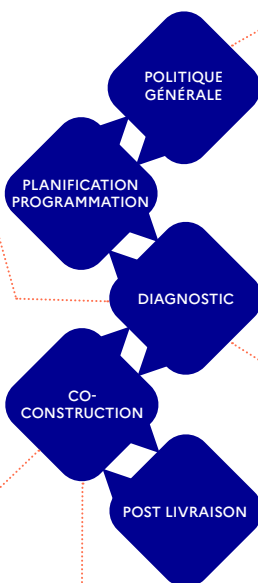
Stains (93)

La maison du projet du programme de renouvellement urbain du quartier du Clos-Saint-Lazare organise 4 à 6 marches par an avec les habitant-e-s, les services techniques (voirie, propreté, parcs et jardins), ainsi que l' élu du quartier, à travers les espaces en projet ou récemment livrés. Ces groupes permettent de recueillir l'opinion et des propositions des habitant-e-s et d'alimenter la réflexion sur les besoins du quartier.

Des rendez-vous réguliers pour recueillir les idées de tou-te-s

Kingersheim (68)

Chaque année les Rencontres de l'Interrogation Démocratique (RID) sont organisées pour recueillir les idées des habitant-e-s, des associations, des élu-e-s, des citoyen-ne-s. Tout le monde est invité à donner son avis sur la « cité idéale ».



Un processus itératif et une pédagogie de projet adaptée aux jeunes

Métropole de Lyon (69)

Le processus de concertation a été déployé dès les grandes orientations et à chaque étape opérationnelle. Habitants et acteurs locaux ont pu enrichir les projets, par exemple lors d'ateliers de concertation dans le cadre de la conception des espaces publics, sur le projet de jardin « Jacquard ». Les propositions de la maîtrise d'œuvre combinent les différentes attentes exprimées.

Des formats de participation variés pour impliquer la population

Saint Chamond (42)

Les habitant-e-s ont été mobilisé-e-s tout au long du projet : événements culturels temporaires, ateliers de concertation, visites de chantier à des horaires variés, réunions de conseil de quartier, balades urbaines. Cela a notamment conditionné les orientations (projet économique en centre-ville) et enrichi les vocations du skatepark et du théâtre de verdure dans le parc, qui peuvent accueillir des animations de quartier. Après réalisation des espaces publics, une enquête a été menée auprès des usagers pour identifier les améliorations à mener.

Une participation citoyenne en continu sur le projet

Ville de Lyon (69)

Dans le quartier de la Duchère à Lyon (un des quartiers les plus pauvres et défavorisés de la ville), les habitant-e-s ont pu participer de différentes façons : co-élaboration des aménagements de tous les espaces publics (noms des nouveaux espaces, intégration de l'art dans l'espace public) et choix avec les concepteur-ice-s de certains éléments architecturaux.



Visite du projet avec des enfants et Chic de l'Archi. Crédit : Laurence Danière Métropole de Lyon

Une association de sensibilisation à l'architecture auprès du jeune public organise des ateliers pédagogiques et des visites architecturales avec quelques écoles du territoire, pour aider les enfants à comprendre les évolutions de leur quartier et travailler avec eux / elles sur la ville de demain.



Novaciéries. Crédit : L'Essor



ESPACES DE VIE ACCESSIBLES

Qui favorisent l'accès à tout le territoire et la mobilité durable

Pour permettre à chacun-e d'accéder à l'ensemble des espaces publics et privés, quelles que soient ses capacités physiques et cognitives.

Pour permettre des modes de déplacements alternatifs à la voiture, pour connecter chaque quartier à l'ensemble du territoire, sans coupure urbaine.

Comment donner à tout-e-s un accès aux équipements, aux services et aux espaces publics ?

S'appuyer sur l'existant pour développer un réseau de mobilité opérationnel



Pôle multimodal de Carré de Soie.
Crédit : Mission Carré de Soie

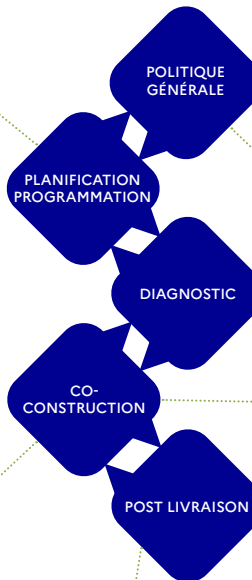
Métropole de Lyon (69)

Le territoire Carré de Soie est situé à mi-chemin entre le centre de Lyon et l'aéroport. Il bénéficie d'infrastructures ferroviaires liées aux anciennes activités industrielles. Les emprises avaient été préservées, ce qui a facilité l'implantation rapide et à moindre coût d'une ligne de tramway. Le développement des transports collectifs a été un préalable au développement urbain pour permettre les déplacements de ses usager-e-s et la valorisation rapide de ce territoire.

Une expertise d'usage pour les choix d'aménagement

Saint Chamond (42)

Des ateliers et des visites ont été réalisés avec des utilisateur-ice-s, pour bénéficier d'une expertise d'usage permettant d'orienter le choix du mobilier, des équipements et du revêtement en lien avec les déplacements en poussette, à vélo, etc.



Un engagement universel pour l'accessibilité du cœur de ville

Grande-Synthe (59)

La Ville s'est engagée à assurer l'accessibilité spatiale pour tou-te-s (personnes à mobilité réduite, mais aussi poussettes, chariots de course, etc.) sur l'ensemble des bâtiments publics, lieux culturels et cheminements du centre-ville.

Des marches exploratoires avec des publics diversifiés

Paris (75)

Le collectif Ceinturama a organisé une série de marches exploratoires sur la Petite Ceinture avec des groupes ciblés : enfants, femmes, personnes âgées, handicapé-e-s cognitifs, etc. Cela a permis aux concepteur-ice-s de prendre en compte les contraintes de chacun-e et d'adapter les aménagements initialement prévus en termes de revêtements de sol, de positionnements et de formes de mobiliers urbains.



Petite ceinture de Paris - Collectif Ceinturama.
Crédit : Anne Labroille

Des formes urbaines favorisant les mobilités actives

Villiers-le-Bel (95)

Au sein de l'EcoQuartier La Ceresaie-Derrière les Murs, les cheminements piétons ont fait l'objet d'une attention particulière, comme c'est souvent le cas dans les projets de renouvellement urbain. La conception du réseau viaire limite ainsi la place de la voiture, de nombreux passages piétons facilitent les traversées du quartier et la continuité des déplacements associés, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite est facilitée par une mise à niveau des trottoirs et de la voirie.



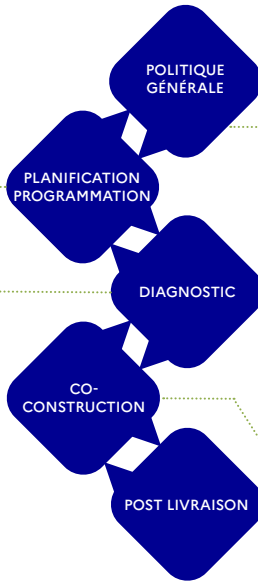
ESPACES DE VIE SAINS

Qui offrent des aménagements bénéfiques pour l'environnement et pour le confort, la santé et le bien-être de l'ensemble des usager-e-s

Pour permettre aux habitant-e-s de vivre dans un cadre de vie sain et confortable : non pollué, calme, végétalisé en été et protégé en hiver.

Pour permettre aux habitant-e-s de pratiquer une activité physique régulière (marche à pied, vélo, sport collectif ou individuel).

Comment créer des environnements sains pour tou-te-s et en particulier pour les personnes les plus vulnérables ?



Un travail sur la santé à grande échelle

Grande-Synthe (59)

Une enquête sur les perturbateurs endocriniens a été menée et un travail avec l'ATMO Normandie a été effectué sur le suivi de la pollution de l'air. Cette enquête est quasiment une première en France où les concentrations de plus de 200 composants chimiques ont été recherchées. Des actions d'amélioration ont été lancées à l'échelle de la ville, avec notamment des ateliers de sensibilisation, et l'utilisation de produits écologiques pour les services municipaux.

Un aménagement sportif pour tout-e-s

Rouen (76)

En 2017, la Métropole de Rouen a aménagé une piste de roller derby à la place du City stade initialement prévu (infrastructure profitant à 90% à un public masculin). Cet espace rencontre un certain succès auprès des adolescent-e-s et des familles (activités de glisse, danse, ...). Cela aide à offrir des espaces publics non générés et visibles favorisant la pratique d'activité physique.



Séance de roller derby à Rouen. Crédit : Bénard, l'Express

Une Évaluation d'Impact en Santé (EIS) pour créer un environnement plus favorable



Reconversion du site des anciennes papeteries de la Seine. Crédit : APUR

Nanterre (92)

L'EIS a permis de questionner le projet en particulier sous l'angle de la santé et a ainsi pu formuler une série de recommandations à destination des concepteur-ice-s du projet, notamment :

- Promouvoir l'activité physique dans l'ensemble du parc et faire des berges un lieu culturel et récréatif,
- Créer un comité de suivi de chantier pour informer la population et susciter une appropriation du projet.

Un diagnostic environnement et santé

Métropole de Lyon (69)

Un diagnostic environnemental intégrant des notions de santé a été réalisé pour le projet Carré de Soie, en recherchant les nuisances sonores, les pollutions de sols, les nuisances électriques, les îlots de fraîcheur ou de chaleur, etc. En parallèle, sur chaque projet immobilier, ce diagnostic permet d'adapter la conception des bâtiments pour anticiper et limiter l'exposition aux nuisances avec une attention portée à tous les types de publics.



ESPACES DE VIE MODULABLES

Qui permettent une adaptation à la diversité des usages et à leur évolution

Pour créer des espaces polyvalents, multifonctionnels et modulables, qui peuvent accueillir plusieurs usages en même temps ou à divers moments de la journée.

Pour créer des espaces évolutifs qui peuvent s'adapter à l'évolution des usages à moyen et à long terme.

Comment proposer des espaces pouvant s'adapter à différents usages et qui mutualisent les ressources ?

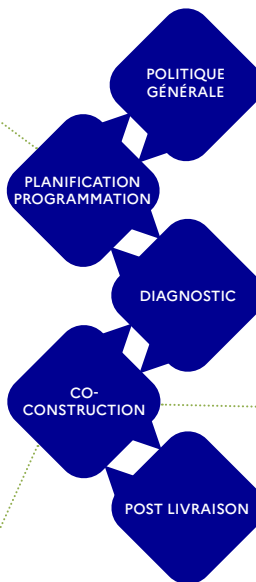
Une conception suivant les temporalités de la vie des usager-e-s



Rennes, Résidence du Cours des Arts
Crédit : a/LTA

Rennes (35)

La résidence « Le Cours des Arts » mixe les usages en combinant une salle de convivialité, des commerces et des ateliers d'artistes reliés à des appartements ou à des jardins partagés. Des appartements dits « associés » permettent de favoriser l'entraide entre les générations : un logement adapté à une personne âgée et un grand logement familial sont reliés par une pièce commune.



Des installations publiques éphémères co-construites avec les habitant-e-s

Dax (40)

Un collectif pluridisciplinaire d'architectes et de médiatrices urbaines a mis en place des ateliers et des événements participatifs pour repenser les espaces publics délaissés du quartier Cuyes à Dax. Le collectif a co-construit avec les habitant-e-s une série d'installations éphémères et hybrides qui agrémentent l'espace public de nouveaux usages collectifs : bancs se transformant en tables supports de jeux collectifs, micro salons associés à des pergolas, etc. Ces installations qui ne figent aucun usage sont testées pendant plusieurs mois et alimentent le programme définitif des espaces publics à venir.



Quartier de Cuyes à Dax.
Crédit : Bruit du Frigo

Un immeuble de logements égalitaires et modulables

Villiers-le-Bel (95)

Un projet de résidence de « logements égalitaires » soutenu au titre du Programme d'Investissements d'Avenir « Ville durable et solidaire » opéré par l'ANRU, dans le quartier de la Cerisaie, prévoit :

- des logements modulaires qui permettent de s'adapter à l'évolution de la structure des foyers grâce à des jeu d'alcôves et des cloisons amovibles
 - des pièces non affectées, dites « pièce à soi », qui permettent d'avoir plusieurs fonctions au fil du temps et de répondre également à l'évolution des ménages.
- Cette flexibilité permet aux ménages d'adapter l'espace intérieur à leurs besoins.

Des espaces collectifs qualitatifs (rez-de-chaussée actif, buanderie collective, paliers d'étages aménagés comme des espaces communs), permettent également de favoriser le lien social et la coveillance contre les violences conjugales.



ESPACES DE VIE ACCUEILLANTS

Qui favorisent un sentiment de sécurité et de bien-être des habitant-e-s grâce à des aménagements de qualité et à l'intégration de la nature

Pour créer des espaces publics conviviaux et animés pour tou-te-s, qui deviennent des supports de rencontre, de partage et de coveillance¹.

Pour concevoir des espaces qualitatifs en apportant un soin particulier aux ambiances urbaines et à la végétalisation.

Comment créer des espaces où chacun-e trouve sa place et se sent bien ?

Des marches exploratoires pour une meilleure appropriation de l'espace public

Villiers-le-Bel (95)

Des marches sensibles de femmes ont été organisées (par l'association Genre et Ville et par l'association beauvillésoise Dialogue de Femmes, en lien avec l'association Womenability) visant l'appropriation par tou-te-s des espaces et équipements collectifs futurs. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet de renouvellement urbain. L'intégration de l'approche égalitaire dans le projet bénéficie d'un financement du Programme d'Investissement d'Avenir « Ville Durable et Solidaire », et cela a contribué à alimenter les réflexions à l'échelle de la ville sur l'intégration des questions d'égalité femmes-hommes à toutes les politiques publiques locales.

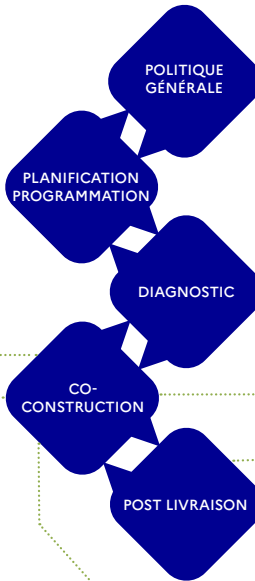


Quartier de la Cerisaie, Villiers-le-Bel (95).
Crédit : Association Genre et Ville

Un éclairage public adapté aux usages

Saint-Chamond (42)

Sur le nouveau site de Novaciéries, un travail sur l'éclairage a été mené pour adapter les niveaux d'éclairage en fonction des usages. Le projet a eu recours à un éclairagiste pour les différentes ambiances (notamment nocturnes) et pour atteindre une bonne performance énergétique tout en garantissant un sentiment de sécurité et la valorisation patrimoniale du site.



Un projet qui s'appuie sur des espaces publics de qualité

Cannes (06)

Sur le projet de la ZAC Cannes Maria, un travail a été réalisé sur la qualité d'usage, sur la préservation des vues et sur un traitement paysager visant à restaurer la topographie naturelle du site. Les espaces publics sont reliés au quartier existant, et sont largement plantés avec des essences méditerranéennes. Des plans et des filets d'eau ont également été intégrés. Outre l'agrément qu'il propose, ce dispositif permet d'offrir, aux habitant-e-s qui n'ont pas de jardin privatif, des îlots de fraîcheur durant les épisodes de canicule.

Des espaces publics co-conçus avec les habitant-e-s qui favorisent le vivre ensemble

Stains (93)

Avec l'accompagnement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage en concertation, une programmation collaborative s'est mise en place sur les espaces publics. Cette programmation a permis aux habitant-e-s de s'impliquer dans la fabrication et la gestion de leur cadre de vie. Désormais, de nombreux usages intergénérationnels et mixtes cohabitent et les espaces publics sont investis de manière apaisée : jeux pour enfants, installations sportives collectives et individuelles, tables de pique-nique, barbecues collectifs, jardins partagés, etc. Ces équipements sont en libre accès et certains sont gérés par des associations d'habitant-e-s.



Espaces publics du Clos Saint-Lazare - Stains
Crédit : ANRU

¹Coveillance : le psychosociologue Jean Esptein indique dans une conférence en 2008 que la coveillance désigne l'attention aux besoins de l'autre dans une dynamique de lien social. Le terme est ici employé pour la notion d'attention à autrui dans l'espace public.



DÉVELOPPEMENT LOCAL ÉQUITABLE

Qui offre aux habitant-e-s des équipements, des logements et des solutions de mobilité sobres, performants et abordables

Pour proposer des équipements publics et des services de qualité économiquement accessibles à l'ensemble de la population.

Pour proposer des logements abordables et énergétiquement performants, pour limiter les charges et prévenir la précarité énergétique.

Pour offrir aux habitant-e-s des alternatives à l'usage individuel de la voiture et les coûts et l'impact environnemental associés.

Comment proposer des aménagements adaptés aux contraintes économiques de chacun-e ?

Des outils juridiques pour un bâti abordable

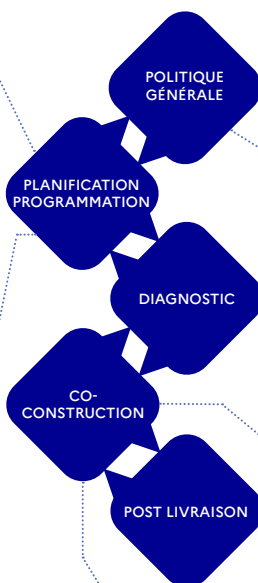
Métropole de Lyon (69)

Au sein du projet Carré de Soie, grâce à la mise en place d'un « Observatoire de l'évolution des prix du logement neuf », la Métropole reste vigilante quant à la spéculation immobilière sur ce territoire. Dans cette optique, l'acquisition du foncier d'une opération immobilière du secteur est assurée par un Organisme de Foncier Solidaire permettant l'accès à la propriété immobilière (et non foncière) via le dispositif du Bail Réel Solidaire sur plusieurs programmes en accession sociale. L'accession sociale et l'habitat participatif pour les futurs logements seront également développés sur le territoire du Carré de Soie.

Un projet livré avec des coûts de sortie maîtrisés

Cannes (06)

A la livraison de la ZAC Cannes Maria, 36% des logements ont été livrés avec des coûts de sortie inférieurs à ceux du marché local de immobilier (avec des clauses anti-spéculatives), tout en garantissant une qualité de construction égale pour tous les types de logements (dont 31% de logements sociaux). Le financement de ces logements aidés a été rendu possible par le lissage de la charge foncière sur l'ensemble des logements, et par une aide financière de l'ADEME pour la dépollution du site.



Un immeuble locatif économe en charges et en énergie

Kingersheim (68)

La ville est parvenue à réduire les charges des futur-e-s habitant-e-s d'un immeuble social (moins de 80€/m² pour un F4). Cette opération est le fruit d'une décote du prix de vente du terrain communal en accord avec le bailleur social et en contrepartie d'une conception hautement performante en matière de consommations d'énergie.



Kingersheim.
Crédit : Cit'ergie ADEME

Un accès aux transports collectifs facilité

Communauté urbaine de Dunkerque (59)

Une politique de gratuité pour les usager-e-s (les coûts sont pris en charge par la collectivité) des transports en bus a été mise en place : le nombre de passager-e-s a progressé de 65% et 10% des nouveaux usager-e-s ont vendu leur voiture.

Un accès à une nourriture saine et locale à prix réduit



Ceinture boisée comestible.
Crédit : Florian Fournier

Grande-Synthe (59)

Plusieurs leviers ont été utilisés pour permettre aux habitant-e-s démunis-e-s d'avoir accès à une nourriture de qualité. Une ceinture boisée comestible a été plantée et la règle du 100% bio et local a été instaurée dans les cantines scolaires pour tous les enfants Grand-Synthois. Les repas de la cantine coûtent 0,40€ pour les familles les plus défavorisées.



DÉVELOPPEMENT LOCAL SOLIDAIRE

Qui offre des espaces pour accueillir des activités économiques contribuant à la transition écologique et porteuses de solidarité entre les habitant.e.s

Pour favoriser l'implantation d'organisations issues de l'économie sociale et solidaire, supports de réseaux solidaires locaux.

Pour développer des biens communs et des lieux propices à l'accueil d'activités d'échanges de services et de biens entre les habitant.e.s.

Comment créer des mécanismes de solidarité entre les habitant.e.s pour permettre l'accès à tou.te.s aux services et aux équipements ?

Un partenariat pour produire et consommer l'énergie localement

Puy-Saint-André (05)

Une Société d'Economie Mixte Locale a été créée en 2011 : la SEVE (Soleil, Eau, Vent, Energie) réunit collectivités, acteur-ice-s privé-e-s et 60 actionnaires-citoyen-ne-s qui se regroupent et mettent en commun leurs volontés dans un réseau local. Tous les besoins énergétiques de la commune sont couverts par la production renouvelable, notamment grâce à la mise à disposition de toitures pour des panneaux photovoltaïques. C'est un projet participatif et solidaire qui bénéficie aux habitant.e.s et renforce les relations avec les collectivités et acteurs locaux du secteur de l'énergie.



Centrale photovoltaïque n°10. Crédit : Mairie du Puy Saint André

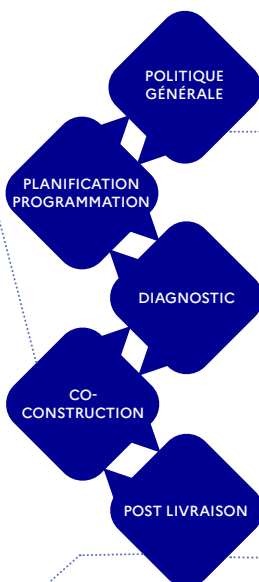
Un café associatif créé et autogéré par les habitant.e.s

Langouët (35)

La commune a accompagné un projet coopératif de reprise de l'ancien bar-restaurant par les habitant.e.s qui souhaitaient maintenir ce lieu propice à l'accueil de la culture locale. Un café associatif intégralement autogéré par les habitant.e.s a été créé en 2012 : la Cambuse. Ce café est devenu un haut lieu de la vie artistique et militante locale, ainsi qu'un espace de rassemblement.



La café associatif de La Cambuse. Crédit : Mairie de Langouët



Un projet qui réintègre un quartier dévalorisé à sa ville

Ville de Lyon (69)

Dans le quartier de la Duchère à Lyon, un travail a été mené pour cultiver le vivre-ensemble au sein du quartier. De nouveaux espaces et équipements à rayonnement local et métropolitain ont été construits : deux écoles, une bibliothèque, un gymnase, une « maison des fêtes et des familles », une halle, un square et un parc. Ces espaces favorisent la vie du quartier par les rencontres et la création de dynamiques solidaires locales.

Une coopérative locale pour participer à la transition énergétique

Kingersheim (68)

Une coopérative (Energies Partagées Alsace) a porté un projet démocratique d'installation photovoltaïque de 100 kWc sur le toit d'une salle de sports de la ville. Des riverain.e-s ont pu investir des parts dans la coopérative et participent ainsi à l'économie locale de façon solidaire tout en œuvrant à la transition énergétique. Chaque part investie valant une voix, les assemblées générales ont été l'occasion de rencontres entre personnes d'horizons multiples, toutes poussées par une volonté commune de « faire ensemble ». Cette initiative a été réalisée dans le cadre de la démarche Cit'Ergie de l'ADEME.

Un nouveau projet de la même ampleur avec la même coopérative est en cours sur le toit d'une école primaire en 2020.



DÉVELOPPEMENT LOCAL CAPACITANT

Qui offre aux habitant.e:s la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences répondant aux enjeux sociaux et environnementaux locaux

Pour permettre à la population de participer à l'évolution du territoire en y trouvant une source d'activité, de revenu ou d'emploi.

Pour développer les compétences de la population et créer des emplois en adéquation avec les enjeux environnementaux locaux.

Comment offrir par les projets d'aménagement des opportunités de montée en compétences et d'emploi local aux habitant.e:s ?

Une coopérative d'ESS pour favoriser l'économie

Métropole de Lyon (69)

Pour le projet Carré de Soie, Rhône Saône Habitat et Premier Plan ont développé Wooop, un pôle coopératif situé dans un bâtiment mixte à énergie positive. Il a constitué le premier acte du renouveau tertiaire du Carré de Soie et regroupe des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire à rayonnement régional, offrant de nombreux emplois répondant à des enjeux environnementaux et sociétaux (finance solidaire, bureaux d'études en environnement, coworking ESS, sièges d'associations, etc.).

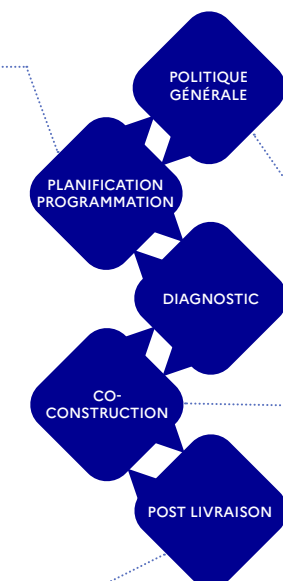
Un restaurant bio en centre-ville qui a créé 10 emplois

Kingersheim (68)

L'association « Les Sheds » a lancé un restaurant solidaire et bio en centre-ville grâce à la Ville qui a soutenu l'achat du site et les travaux de réhabilitation d'une ancienne usine dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. Grâce à ce projet, 10 emplois ont été créés, en adéquation avec les compétences de la population locale.



Restaurant Les Sheds.
Crédit : Créa Kingersheim



Des engagements en faveur d'emplois locaux pérennes

Stains (93)

Dans le cadre de la rénovation du quartier du Clos Saint-Lazare, la Ville s'est engagée en faveur de l'emploi à travers sa Charte d'aménagement soutenable : création d'emplois locaux non délocalisables dans le cadre des projets financés par le Programme d'Investissements d'Avenir « Ville durable et solidaire » et des contrats d'insertion plus longs pour faciliter la réinsertion de tou-te-s au-delà du temps du projet et la montée en compétences des acteurs locaux.

Un projet qui implique et forme les habitant.e:s dans la rénovation de leur logement

Bordeaux, Cité Claveau (33)

La cité Claveau est une cité jardin construite dans les années 1950. Rachetées par le bailleur social Aquitanis en 2006, les maisons ont dû être rénovées (notamment l'isolation thermique). L'architecte, Nicole Concordet, et son équipe ont travaillé au cas par cas, avec les habitant.e:s de chaque maison. Ils ont construit un lieu partagé (maitrise d'œuvre, entreprises, association des Compagnons Bâtisseurs, habitants), où sont aidés celles et ceux qui le souhaitent à s'approprier leur lieu de vie, à faire des travaux d'embellissement, des petits aménagements, et même des jardins d'hiver en ossature bois. Dans ce nouveau lieu de vie pour le quartier, chacun.e peut venir emprunter du matériel, bricoler, se former, ou simplement boire un café.



Atelier de construction.
Crédit : Aquitanis

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :

Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :

Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :

Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :

Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



CARNET D'INSPIRATION

Pour des territoires plus inclusifs

Leviers de la planification urbaine et de l'aménagement durables

Ce carnet propose des pistes de réflexion et d'action pour des villes et territoires plus inclusifs.

Il se base sur plusieurs travaux menés par l'ADEME visant à objectiver la notion de territoire inclusif, et à construire une grille de lecture de ce que peut être un territoire inclusif en faveur de la transition écologique. Il s'appuie sur l'analyse de 16 projets - planification, aménagement et politiques locales - qui ont une ambition d'inclusion traduite par des actions, des choix d'urbanisme et d'aménagement. L'approche inclusive est portée par de nombreux territoires aujourd'hui, dans des contextes variés tels que le label EcoQuartier, le label Cit'ergie, les opérations de renouvellement urbain, comme le montrent les projets analysés. Ces pistes de solutions en faveur de l'amélioration du cadre de vie et de l'attractivité des territoires sont autant de sources d'inspiration pour d'autres territoires.

Ce carnet donne des clés pour comprendre les enjeux et s'inspirer à travers des exemples présentés en trois volets : conduite de projet, conception des espaces de vie et développement de dynamiques économiques locales.

